REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Scrutin du 19 Mars 1978

(TROISIEME CIRCONSCRIPTION)



Electrices, Electeurs,

Chers Amis,

Dimanche dernier, vous nous avez placés largement en tête des candidats de l'opposition.

Nous remercions chaleureusement les 19 461 électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages, témoignant ainsi de leur volonté de changement, volonté qui s'est exprimée dans le pays tout entier.

Faisons ensemble une analyse du scrutin dans notre troisième circonscription.

En 1973, la « majorité » présentait deux candidats qui totalisèrent près de 42 % des voix.

En 1978, la « majorité », avec un candidat unique, n'obtient plus que 38 % des voix, soit une perte de 4 %.

PAR CONTRE LA GAUCHE QUI AVAIT 57 % DES VOIX EN 1973 VIENT D'OBTENIR DIMANCHE 62 % DES SUFFRAGES EXPRIMES.

En ce qui nous concerne, nous sommes passés de 16 752 voix à 19 461 voix, soit à 33 % : le travail et l'efficacité de votre député sortant ont été ainsi reconnus.

Ces résultats démontrent, s'il en était besoin, que les électrices et les électeurs de notre circonscription ne font plus confiance au candidat de la droite pour les représenter valablement, qu'ils condamnent de façon ferme la politique du gouvernement actuel dont les résultats néfastes se font plus particulièrement sentir dans notre Département.

36 462 Périgourdins viennent d'approuver dans la circonscription de Nontron - Ribérac le programme de gouvernement de la gauche toute entière qui représente pour eux :

— le respect des institutions et de tous les travailleurs;

— l'application des mesures sociales prévues dans notre programme actualisé;

— la défense de nos campagnes en arrêtant l'exode rural;

— le redéploiement industriel pour notre circonscription en défendant les petites et moyennes entreprises;

— le droit au travail pour toutes et pour tous;

— davantage de crédits pour nos équipements collectifs;

— la réforme de la fiscalité injuste que nous subissons;

— la réduction des inégalités en matière de salaires et de revenus;

— un sort meilleur pour les personnes âgées, les anciens combattants et les handicapés;

— l'égalité des salaires masculins - féminins;

— la retraite à 55 ans pour les femmes et à 60 ans pour les hommes.

DANS UN MÊME ÉLAN UNITAIRE, PORTEUR D'ESPÉRANCE,
POUR QUE VOTRE DÉPUTÉ SOIT ENCORE PLUS FORT ET REPRÉSENTATIF,

VOUS VOTEREZ et FEREZ VOTER

pour Alain BONNET et René JOIN

CANDIDATS UNIQUES DE TOUTE LA GAUCHE ET DE TOUS LES DÉMOCRATES

Vive notre Circonscription ! Vive la République ! Vive la France !

Alain BONNET
Avocat à la Cour
Député de la Dordogne
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Brantôme

SUPPLÉANT ÉVENTUEL :
René JOIN
Maire de Nontron
Directeur Adjoint de Collège
Officier des Palmes Académiques

Vu le Candidat.

Imp. Joucla, Périgueux